



BASTIDE CASTELLA

AIGUELONGUE - MONTPELLIER
1818

Règlement Intérieur

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dernière mise à jour : 7 mai 2026

Bienvenue à la Bastide Castella, demeure d'exception au cœur de Montpellier. Afin de garantir un cadre agréable, sécurisé et respectueux du lieu, ce règlement s'applique à tous les occupants et utilisateurs, qu'il s'agisse d'un séjour ou d'un événement privatisé.

LMTL SARL • La Bastide Castella

Localisation

142 bis, Rue de la Combe Caude 34090 Montpellier

Siège social

20 bis, Rue de la Loge 34000 Montpellier

contact@bastidecastella.fr

N° SIREN 497 693 200 00030

N° de TVA FR31497693200

VOS CONTACTS

Votre contact référent :

Chargée d'accueil/Conciergerie

Laetitia DE SOUSA

06 81 28 49 80

(En cas d'urgence : 07 72 11 60 84)

contact@bastidecastella.fr

Contact d'urgence :

Propriétaires

Florence BÉNÉTEAU & Denis DEFARGUES

06 03 83 22 90 & 06 98 93 85 10

florence.beneteau@elangroupe.eu

& denis.defargues@elangroupe.eu

BON POUR ACCORD

FAIT À (LIEU) :

LE : / /

PRÉNOM/NOM :

Signature CLIENT :

1. ACCUEIL & DÉPART

Séjours (vacances, week-ends, séjours longue durée)

- Arrivée : entre 16h et 17h.
- Départ : à 10h.

Événements (réunions, shootings, séminaires, réceptions privées ou pro)

- Horaires d'arrivée et de départ variables, à définir en amont avec l'équipe de la Bastide selon votre programme

La procédure reste la même sur l'état des lieux d'entrée et de sortie. Plus d'informations disponibles dans les CGVs envoyées avec votre Devis/Facture ou sur : <https://bastidecastella.fr/documentation/>

2. CONDITIONS D'ACCÈS AU LIEU, CAUTION & ASSURANCE

- Un **état des lieux** rapide d'entrée sera réalisé conjointement à votre arrivée, ainsi qu'un **état des lieux** rapide de sortie avant votre départ. À cette occasion, **vous devrez signaler toute casse, dégradation ou dysfonctionnement survenu durant votre séjour/événement**. Après votre départ, la conciergerie effectuera un **contrôle approfondi** du bien, puis procédera lors de la remise en état à un **inventaire complet** et une vérification détaillée (mobilier, équipements, linge, vaisselle et éléments mis à disposition).
- Une **caution de 5 000 €** est exigée à l'arrivée. Elle prend la forme d'un **chèque** ou d'une **pré-autorisation bancaire** via notre plateforme partenaire (modalité réservée aux clients étrangers ou sur demande). Sous réserve qu'aucune dégradation ni élément manquant ne soit constaté après ces vérifications, le montant de la caution vous sera restitué sous 5 jours ouvrés après le jour de votre départ. **Toute dégradation, perte ou usage non conforme pourra donner lieu à une retenue partielle ou totale sur cette caution.**
- Une **copie de votre Carte Nationale d'Identité** et une **Attestation d'Assurance Responsabilité Civile** que vous pouvez nous faire parvenir en amont de votre venue (minimum **8 jours avant votre arrivée**). En l'absence de réception dans les délais, la réservation pourra être annulée sans préavis. **Le client est responsable de tout dommage causé par lui-même, ses invités ou ses prestataires.**
- Le **règlement de la taxe de séjour** est **obligatoire** et à réaliser sur place à votre arrivée (Carte bancaire).

3. CAPACITÉ & UTILISATION DES LIEUX

- Capacité maximale d'accueil : **18 personnes** (17 adultes + 1 enfant) hors Chambre de service. Merci de respecter cette capacité pour des raisons de sécurité et d'assurance.
- Toute **sous-location** ou cession à un tiers est strictement **interdite**. Toute violation de cette règle pourra entraîner l'annulation du séjour sans remboursement.
- Les **événements festifs** (mariages, EVJF/EVG, etc.) sont **interdits** dans le cadre des séjours, sans accord préalable explicite.
- Le **matériel de cuisine** et notamment la plancha mis à disposition sont destinés exclusivement à un **usage personnel et familial** par nos clients. Pour des raisons de sécurité et de conformité, **not prestataire professionnel doit impérativement utiliser son propre matériel**. Il vous appartient de vérifier que le professionnel est assuré pour sa prestation (Obligation d'**Assurance Responsabilité Civile Professionnelle**). Tout dommage constaté sur notre matériel suite à une utilisation non conforme **sera facturé directement au client signataire du contrat**. Il appartiendra alors à ce dernier, le cas échéant, de se retourner contre son prestataire.
- Le **respect du voisinage** et de la tranquillité est indispensable.

4. ACCÈS AUX PIÈCES & ÉQUIPEMENTS

INTÉRIEUR

Salon N°1, Salon N°2, Salle à manger/Cuisine équipée, Hébergement au 1^{er} étage, Salles de bain et Chambre de service au rez-de-chaussée (Selon offre), Babyfoot. Le vidéoprojecteur, écran, machine à café (grains) et piano sont disponibles uniquement dans la Salle de l'Orangerie (Option incluse ou non selon offre).

EXTÉRIEUR

Parking privatif, 5 000 m² de Parc, Terrasses x3, Pool House équipé avec BBQ/Plancha, Jacuzzi et Piscine (de Mai à Septembre uniquement), Transats, Table de ping-pong, Tables extérieures x8 de 4 pers. et x1 de 10 pers., Système audio Pool House (Non adapté à un volume élevé).

- Merci de **respecter le mobilier** haut de gamme et les **équipements** fournis. Toute utilisation inadaptée ou dégradation sera facturée.
- Tous les équipements doivent être utilisés conformément aux instructions. Tout dommage causé par une mauvaise utilisation sera facturé.
- Les **appareils électriques doivent être éteints** lorsque vous quittez votre chambre. Toute dégradation des installations ou du mobilier de la bastide entraînera des frais de réparation à la charge du locataire.

5. PROPRIÉTÉ, MÉNAGE & DÉCHETS

À noter que, même si un service de nettoyage est inclus, ce dernier comprend uniquement le **ménage des sols et sanitaires** (et optionnellement le service de **blanchisserie** pour la location de l'espace hébergement) **mais en aucun cas le rangement et le nettoyage de la vaisselle** utilisée pendant l'événement/séjour. **L'évacuation de la totalité des déchets dont ceux liés aux repas, dans la maison et le parc, devra être effectuée par vos soins**. Des frais supplémentaires à hauteur de 200€ pourront s'ajouter en fin de prestation si cette évacuation n'a pas été faite.

6. UTILISATION RESPONSABLE & SÉCURITÉ

- Lorsque vous quittez ponctuellement les lieux, vous devez **impérativement fermer avec précaution les volets, toutes les fenêtres, portes-fenêtres, la porte principale à clé et activer l'alarme avec votre code locataire fourni lors de votre état des lieux d'entrée**. En cas de négligence, vous serez pleinement responsable de toute effraction, intrusion ou dégradation pouvant survenir durant votre absence.
- **Interdiction de fumer ou vapoter à l'intérieur**. Des cendriers sont disponibles en extérieur. En cas de non-respect, des frais de nettoyage et/ou de désodorisation seront facturés.
- **Cheminées intérieures non autorisées**. Les trappes des cheminées sont fermées et ces dernières ne sont pas utilisables.. Toute utilisation non autorisée entraînera la retenue de la caution et l'intervention de professionnels à vos frais.
- **Feux, lanternes volantes : interdits** en période de sécheresse ou sans accord écrit.
- Un **plan d'évacuation** est affiché à l'entrée de la bastide et à l'étage. Ce plan indique la position des **extincteurs** et **sorties de secours**. Merci de le consulter à votre arrivée.

7. PISCINE & ESPACE EXTÉRIEUR

- Piscine de **11 x 7 x 3 mètres de profondeur**. Accès libre mais sous votre entière responsabilité. **Surveillance permanente obligatoire des enfants**.
- Le **système de sécurité (bâche rigide avec 3 attaches) doit être utilisé**. Le volet doit être **fermé ET verrouillé** dès qu'aucun adulte n'assure la surveillance directe et continue des enfants présents.
- Alcool et nourriture : l'alcool est toléré autour de la zone de la piscine, mais **avec modération**. Nourriture autorisée sous réserve de propreté.

8. ANIMAUX

Animaux interdits sauf accord préalable écrit.

9. VALIDITÉ & ACCEPTATION

Ce règlement fait partie intégrante de votre contrat de réservation. **La signature du devis ou le paiement de la facture vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.**

10. PROCÉDURE EN CAS D'INCENDIE, D'INCIDENT OU DE TOUT SINISTRE

- **Appelez les secours (112 ou 18)**
- Puis contactez : **Voir contacts en 1^{ère} page** (Recto)

Ne prenez aucun risque inutile : la sécurité des personnes est prioritaire.

Merci de respecter la Bastide comme si elle était la vôtre. Votre sécurité et celle des lieux est une priorité pour nous. Nous vous souhaitons un merveilleux séjour ou événement à La Bastide Castella...

Retrouvez toute notre documentation (CGVs, Règlement, Inventaire) sur <https://bastidecastella.fr/documentation/>